

A qui nous adressons-nous ?

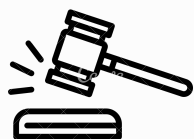
Auteurs de violences
conjugales ou intra familiales

Souhaitant
entreprendre
une démarche
volontaire



Présumés

Condamnés



**Orientés par nos
partenaires**

Contactez-nous

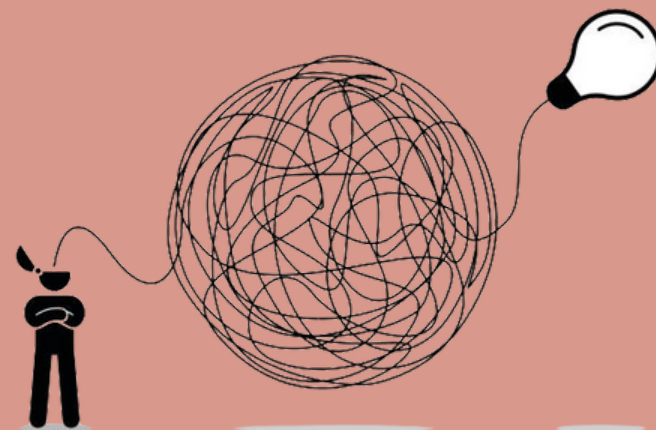
Responsable antenne
CPCA Lot-et-Garonne

Aurélie DEAUZE

Accueil téléphonique
du **lundi au vendredi de 9h à 12h**
07.75.75.03.23
cpca47@gmail.com

CPCA 47

Centre de Prise en Charge des
Auteurs de violences conjugales



CPA
Centre Nouvelle-Aquitaine
**CENTRE DE PRISE
EN CHARGE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES**

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

SMPA 
Service des Mesures Pénales d'Agen

 **PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nos missions

Guichet d'informations

Pour renseigner les auteurs, les partenaires et le grand public

Accompagnement

Nous souhaitons améliorer la prise en charge à travers un suivi complet du parcours de l'auteur

Orientation

Pour renseigner les auteurs et les mettre en relation avec les structures judiciaires, sociales et sanitaires présentes sur le territoire

Sachez que le secret professionnel couvre les informations que vous transmettez aux professionnels concernés.

Toutefois, toute information préoccupante portée à notre connaissance, nous faisant craindre une mise en danger immédiate avec péril imminent pour autrui ou pour vous-même, pourra faire l'objet d'une information aux services judiciaires dans le respect des dispositions légales.

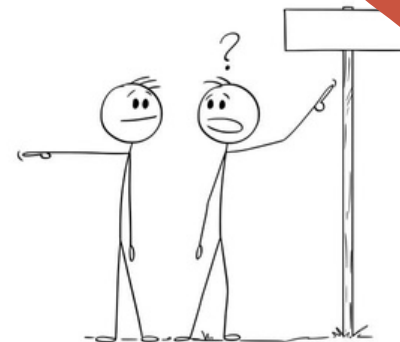
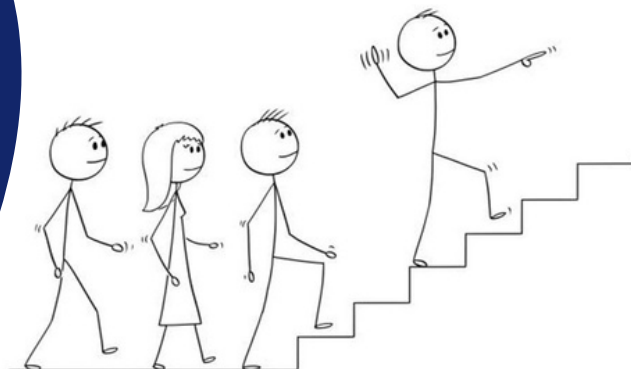
Nos objectifs

Pour les auteurs

- Comprendre les mécanismes de la violence et leur expression dans le comportement
- Appréhender les conséquences des violences et leurs répercussions, personnelles ou judiciaires
- Développer de nouveaux mécanismes de communication et de fonctionnement

A grande échelle

- Lutter contre la récidive
- Porter l'objectif de l'égalité homme-femme
- Valoriser les compétences locales afin de permettre un réel travail de prise en charge
- Sensibiliser le grand public et favoriser une dynamique départementale forte



Nos modalités de prise en charge



Prise de contact

Première prise de contact par mail ou appel des partenaires ou de l'auteur directement



Rendez-vous

Premier rendez-vous avec l'agent administratif

Evaluation avec la responsable d'antenne



Coordination

Orientation personnalisée en fonction des besoins identifiés et suivi tout au long du parcours